

Attention cette candidature doit nous parvenir au plus tard le samedi 7 février 2026 par courrier au 22 rue de Preuilly 89000 Auxerre ou scannée à secretariat@lacagnole.fr

(la boîte aux lettres sera levée le dimanche matin 8.02.26).

Remarque : seul-e-s les adhérent-e-s à jour de leur cotisation 2025 pourront candidater lors de notre AG du 21 février 2025.

Candidature à devenir membre de la Collégiale de Courts-Circuits La Cagnole

Association Courts Circuits la Cagnole

22 rue de Preuilly 89000 Auxerre

Merci de vous assurer de bien adhérer aux Statuts de l'association porteuse de la Monnaie Complémentaire Locale & Citoyenne de l'Yonne : Courts-circuits la Cagnole

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article1>

Je soussigné(e)

adhérent(e) n°

déclare désirer devenir membre de la Collégiale de l'association et de candidater lors de l'Assemblée générale du 21 février 2025 à Auxerre **où je serai présent.e.**

J'ai pris connaissance de la charte de la Collégiale

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article794>

et du règlement intérieur de la Collégiale

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article795>

et j'y adhère. **Je signerai ces deux documents pour prendre mes fonctions si je suis élu.e.**

À

le

ma signature